

LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

COMPTE RENDU D'UN DEBAT MAISON

INFORMATIONS SUR LE DEBAT MAISON

Lieu : Périgny (commune de la Rochelle)

Date : 16/10/2020

Nombre de participants : 75

Quel thème principal avez-vous abordé ?

Le thème principal était celui de la place de la biodiversité dans l'agriculture de demain. Le débat s'est ensuite organisé autour de deux grandes questions : Comment la PAC peut-elle être plus représentative des attentes / demandes des citoyens ? Comment la PAC peut-elle réconcilier l'agriculture et la nature ?

A partir de ce thème, quels sujets ont émergé ? Quels constats ou diagnostics ont été exprimés sur ces sujets ?

Après avoir évoqué les exemples des paysans présents dans la salle, les participants ont tout d'abord constaté que la PAC ne permettait pas de mettre en place des systèmes agricoles environnementalement vertueux : le droit au paiement de base est versé en fonction de la surface détenue par un paysan et incite donc à l'agrandissement. Ces grandes surfaces entravent l'accès de nouveaux paysans au foncier et limitent la mise en place de pratiques agroécologiques sur ces mêmes parcelles.

Le système agricole actuel lié à la PAC exerce également des pressions sur les pays du sud : d'un côté, l'UE dépend des importations d'outre Atlantique pour nourrir ses élevages et, d'autre part, l'UE déstabilise des marchés extérieurs en exportant son blé et son lait subventionnés.

Ce système agricole a également été abordé par le biais de la gouvernance. Les citoyens présents ont exprimé leur sentiment d'impuissance face à une PAC qui se décide de manière opaque et lointaine. Ils ont alors rappelé que la PAC ne répondait pas à tous les consommateurs puisque 5,5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire et 8 millions sont en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières. Bien que les citoyens/consommateurs participent financièrement à la PAC, ces derniers estiment ne pas être informés sur ce qui est décidé et ne sont en aucun cas consultés pour participer à l'élaboration d'une PAC qui répond à leurs attentes. D'après plusieurs témoignages, il convient à minimum d'impliquer les citoyens dans la gouvernance alimentaire territoriale, pour qu'ensuite cela puisse être remonté à des échelons supérieurs.

Il a été rappelé à différentes reprises l'importance de l'enseignement agricole, qui se trouve en grande partie dans les mains de lobbyistes et du syndicat agricole majoritaire. Selon de nombreux participants, la vision de l'agriculture qui est transmise dans les formations agricoles actuelles ne permet pas aux futurs agriculteurs de développer une agriculture qui soit résiliente, durable et qui réponde tout simplement aux enjeux de demain.

Les participants étaient-ils globalement d'accord sur ces constats, ou des avis divers, voire opposés, se sont-ils exprimés ? Comment les points d'accord et de désaccord étaient-ils justifiés ?

Les participants étaient globalement d'accord. Quelques différences d'opinion ont émergé sur l'efficacité des Projets Alimentaires Territoriaux mais un accord a été trouvé pour dire que ces derniers manquaient avant tout de moyens.

Les participants ont-ils formulé des propositions ? Quelles étaient ces propositions ? Comment étaient-elles justifiées ? Ont-elles rencontré des critiques ?

Face au sentiment d'impuissance exprimé, les politiques locales, telles que les Projets Alimentaires Territoriaux, ont été identifiées comme des leviers permettant de reconnecter l'agriculture aux citoyens. Au niveau local, il est possible d'identifier les problèmes environnementaux et sociaux liés à notre modèle agricole et de les palier (exemple évoqué : à Munich, le choix a été fait de ne plus revoter la dépollution de l'eau pour s'engager dans une politique de prévention en soutenant les agriculteurs dans la dépollution de leurs pratiques). L'idée serait de financer les PAT dans le 2^e pilier de la PAC financé par l'UE et l'Etat français (dans le cadre des contrats de transition qui seront développés par les régions) et d'aller vers une Politique Agricole et Alimentaire Commune.

Au-delà du niveau local, il a semblé nécessaire aux participants de changer le paradigme de la PAC en se saisissant des Paiements pour Services Environnementaux qui permettraient de passer d'une rémunération par hectare à une rémunération par service. Le « verdissement » doit ainsi s'étendre au premier pilier, via les *ecoschemes* et surtout la conditionnalité : il n'est pas possible de continuer le versement d'aides publiques à des systèmes qui ne répondent pas aux demandes publiques.

Concernant l'accès à une alimentation de qualité, les aides couplées pourraient être consacrées aux fruits et légumes frais pour assurer des attentes sociales et environnementales et aux légumineuses pour éviter le recours aux importations et répondre à de nouveaux régimes alimentaires. Le maintien de l'Agriculture Biologique serait également un levier du 2nd pilier à encourager mais ces aides sont gelées depuis 2018.

Il faut également faire évoluer la formation des (futurs) paysans. L'agriculture paysanne étant aujourd'hui minoritaire, le transfert des savoirs ne peut s'organiser massivement : il faut que la formation agricole soit indépendante des attentes des grands groupes agricoles et du Ministère de l'agriculture pour proposer des formations agricoles alternatives permettant de mettre en place des fermes agroécologiques par la suite.